

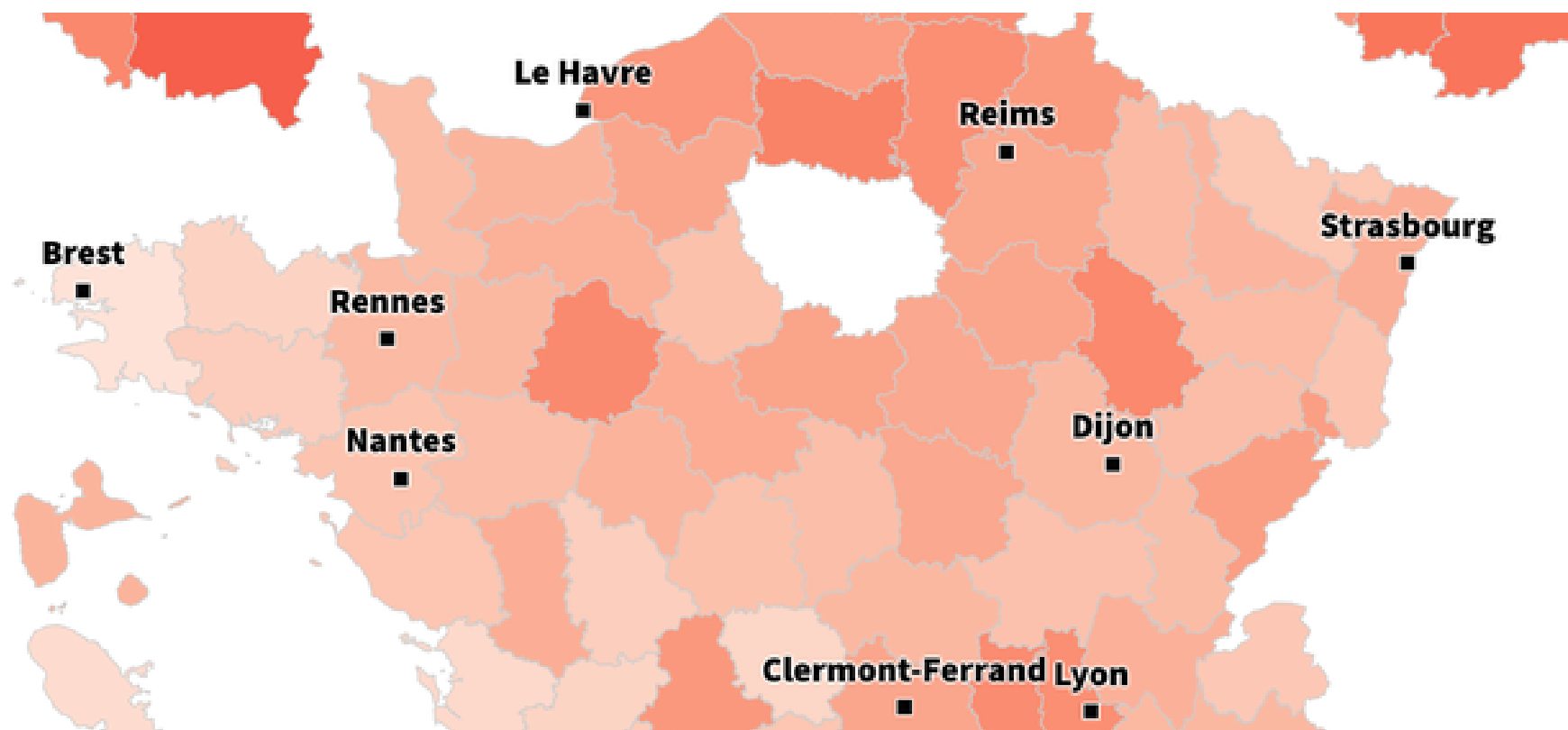
Covid-19 : le taux d'incidence passe sous la barre des 400 infections pour tous les départements

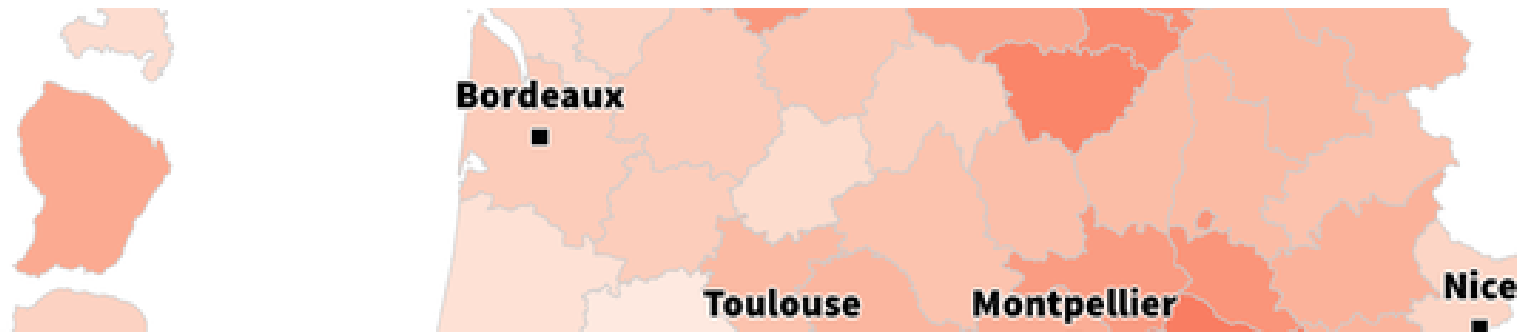
Mesure clef pour un déconfinement sans embûche, cette information est toutefois à analyser avec précaution. En effet, avec le week-end du premier mai, peu de tests ont été effectués le samedi, en raison de la fête du Travail.

Par Jeanne Sénéchal et FIG Data

Publié le 05/05/2021 à 10:30,

Mis à jour le 05/05/2021 à 15:24



Covid-19 : le taux d'incidence passe sous la barre des 400 pour tous les départements *Fig Data*

Le taux d'incidence, clef du déconfinement, vient de passer sous la barre des 400 infections sur 100.000 habitants pour tous les départements français. Au cours de son annonce de sortie de confinement en quatre phases le 29 avril dernier, Emmanuel Macron avait évoqué «des freins d'urgence sanitaires» : si le taux d'incidence venait à passer au-dessus des 400 nouveaux malades du Covid-19, le gouvernement pourrait alors reporter la levée des restrictions sanitaires dans le département concerné.

À découvrir

- [Covid-19 : retrouvez le calendrier détaillé du déconfinement progressif](#)
- [Covid-19 : mode d'emploi des autotests](#)

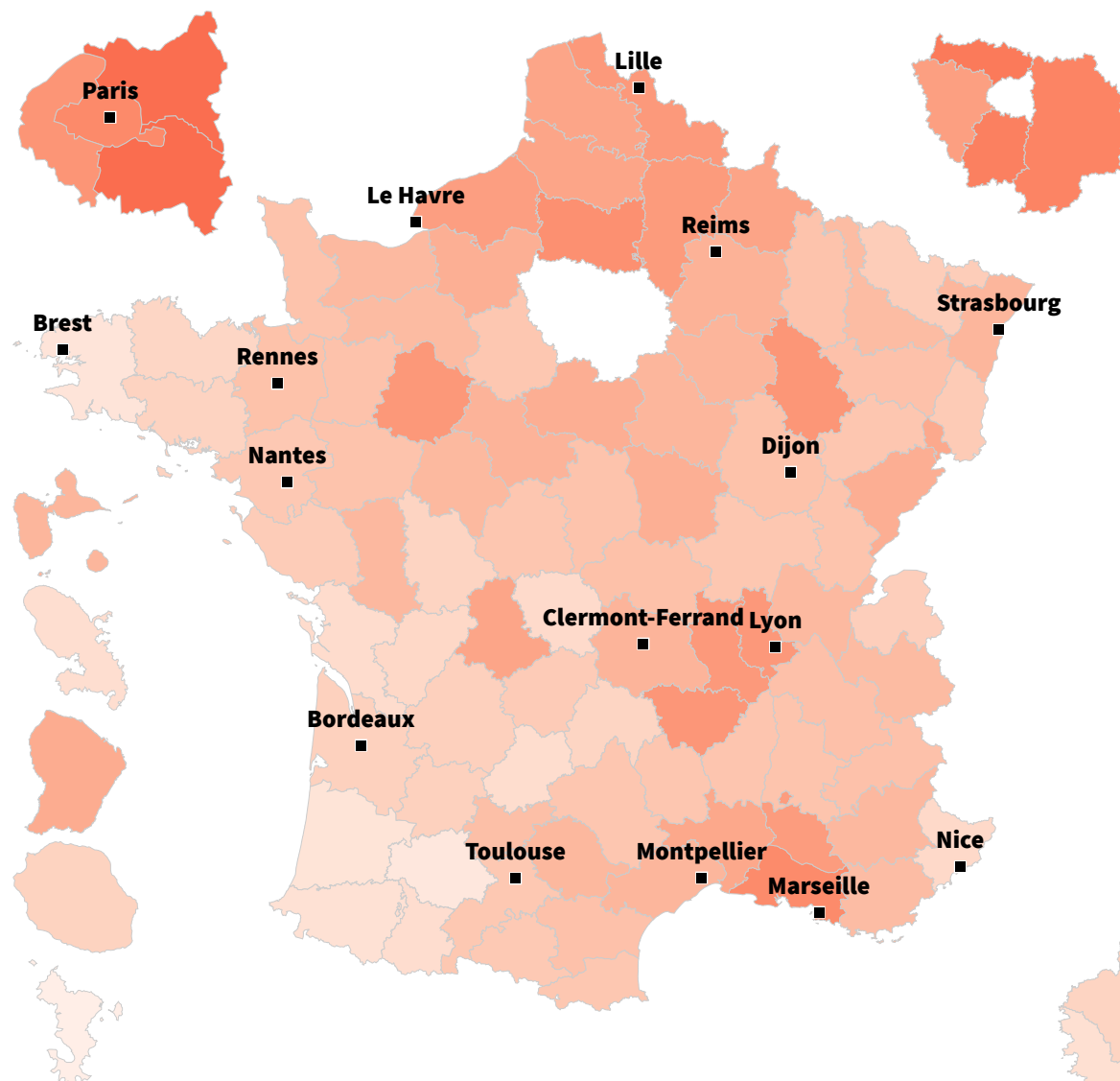
Même si tous les départements viennent de passer au vert - ou en rouge comme on peut l'observer dans la carte ci-dessous -, cette information est à analyser avec précaution. En effet, avec le week-end du premier mai, peu de tests ont été effectués le samedi, en raison de la fête du Travail. Les niveaux les plus élevés se trouvent dans le Val-de-Marne, la Seine-Saint-Denis, dans l'Essonne et dans le Val-d'Oise.

Taux d'incidence par département

Taux d'incidence hebdomadaire du Covid-19 pour 100 000 personnes. Moyenne glissante sur 7 jours.

Passez votre curseur sur un département pour en voir le détail.

0 200 400 600 800





Source : Santé publique France
7 mai 2021 à 10h00

Mesures clefs du déconfinement

Jeudi 29 avril, Emmanuel Macron a annoncé un déconfinement en quatre étapes : le 3 mai, fin des attestations et des restrictions de déplacement. Le 19 mai, couvre-feu reporté à 21 heures et réouverture des commerces, des terrasses et des musées, salles de cinéma et théâtres avec des jauges limitées. Le 9 juin, couvre-feu à 23 heures et ouverture des cafés, restaurants et salles de sport. Enfin, le 30 juin, fin du couvre-feu.

À VOIR AUSSI - Olivier Véran: «L'épidémie diminue entre 20% et 25% chaque semaine»

Toutefois, si ces mesures sont pour le moment nationales, le gouvernement pourrait «*actionner des "freins d'urgence sanitaires" dans les territoires où le virus circulerait trop*», avait concédé le président. Au moment de son allocution, dix départements se trouvaient dans cette catégorie.

Trois conditions viendraient bloquer les mesures la sortie de confinement dans une métropole ou un département :

- si le taux d'incidence dépasse à nouveau 400 infections pour 100 000 habitants
- si on constate une augmentation très brutale de ce taux
- si les services de réanimation sont menacés de saturation.

Si le taux d'incidence décroît, ce mardi 5 mai, une baisse est également observée dans les services de réanimation en France : 2230 admissions en soins critiques, dont 1519 admissions en réanimation ont été recensées sur les 7 derniers jours, contre 2705, dont 1844 admissions en réanimation la semaine dernière, d'après les chiffres publiés par Santé Publique France.

Même si les indicateurs commencent à passer au vert, la situation reste toujours tendue dans les hôpitaux, avec plus de 5500 malades du Covid-19 dans les services de réanimation ce mardi. Elles étaient 5630 la veille et 5943 il y a sept jours.

À VOIR AUSSI - Déconfinement : des mesures à la hauteur ?